



Conseil Municipal du 20 septembre 2024 PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 20 septembre à 19h00, le conseil municipal de Puéchabon s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Xavier PEYRAUD, Maire de la commune, sur la convocation qui leur a été adressée le 12 septembre 2024 et affichée le 12 septembre 2024.

Etaient présents : Christelle AVIAT, Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Xavier PEYRAUD, Evelyne PLANCOQ, Stéphane SIMON et Patrick VAUTIER lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA et Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : RAS.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné à l'unanimité madame Sylvie BOMY, 3ème adjointe, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ordre du jour :

1. Approbation des PV du 13-03-2024 et du 11-06-2024 ;
2. Demande d'adressage (parcelle 354 section C) ;
3. Convention d'occupation de l'espace public des deux taxis avec une redevance de 500 euros ;
4. Avenant à la convention du service mutualisé informatique ;
5. Bibliothèque ;
6. Hérault énergie ;
7. Questions diverses.

1. Approbation des PV du 13-03-2024 et du 11-06-2024 :

Monsieur le Maire propose de mettre au vote les 2 PV en date du 13 mars et du 11 juin 2024 pour lesquels aucune remarque ni demande de modification n'a été exprimée.

VOTE : PV 13-03-2024.

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER dont 2 pouvoirs de Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON et Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA).

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANQ).

VOTE : PV 11-06-2024.

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER dont 2 pouvoirs de Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON et Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA).

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANQ).

2. Demande d'adressage (parcelle 354 section C) :

Monsieur le Maire explique que la demande d'adressage de la parcelle 354 concerne l'impasse derrière la mairie et le numéro proposé est le 3 impasse de la mairie. Les demandeurs ont été consultés.

En l'absence de remarque et de question, monsieur le Maire passe au vote.

VOTE : 11 POUR – Unanimité (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANQ, Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER dont 2 pouvoirs de Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON et Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA).

3. Convention d'occupation de l'espace public des deux taxis avec une redevance de 500 euros :

Monsieur le Maire souhaite qu'une convention soit établie avec les deux taxis occupant l'espace public dans la commune. Il propose que le montant de la redevance soit de 500 euros TTC pour l'année.

En l'absence de remarque et de question, monsieur le Maire passe au vote.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER dont 2 pouvoirs de Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON et Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA).

4 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

1 ABSTENTION (Evelyne PLANQ).

4. Avenant à la convention du service mutualisé informatique :

Monsieur le Maire informe les communes que la CCVH va recruter un demi ETP (Equivalent Temps plein) pour le service mutualisé informatique auquel la commune est abonné.

En l'absence de remarque et de question, monsieur le Maire passe au vote.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER dont 2 pouvoirs de Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON et Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA).

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANQ).

5. Bibliothèque :

Monsieur le Maire informe le conseil de la modification des statuts des bibliothèques pour permettre l'accès gratuit aux abonnés.

En l'absence de remarque et de question, monsieur le Maire passe au vote.

VOTE : 11 POUR – Unanimité (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANQ, Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER dont 2 pouvoirs de Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON et Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA).

6. Hérault Energie :

Monsieur le Maire explique que Hérault Energie souhaite renégocier le tarif de l'électricité des communes adhérentes avant la fin de l'année.

En l'absence de remarque et de question, monsieur le Maire passe au vote.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER dont 2 pouvoirs de Yohan MARKARIAN à Stéphane SIMON et Hélène DELONCA à Françoise BASSOUA).

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANQ).

7. Questions diverses

En l'absence de question diverse, monsieur le Maire clôture la séance du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire met fin à la séance à 19h04.

Fait à Puéchabon, le 24-09-2024

Le maire,

Certifié exécutoire

Compte tenu de la réception en préfecture le.....et de la publication le

Certifié exécutoire compte tenu de la date : - d'envoi dématérialisé en Préfecture le - d'affichage le 26-09-2024 Nomenclature :
